

CONSEILS

**LES NOTAIRES DU DÉPARTEMENT OFFRENT
DES CONSEILS GRATUITS AUX COUPLES**

© Shutterstock

Jusqu'au 30 juin, la Chambre des notaires de Seine-et-Marne organise la deuxième édition de l'opération "Cupidon". Jusqu'à la fin de ce dispositif, les couples souhaitant s'unir ou mieux se protéger peuvent bénéficier de conseils gratuits en prenant rendez-vous dans une étude notariale du territoire. Pour en profiter, il suffit de mentionner le code "Cupidon", lors de la prise de contact, afin d'accéder à ce dernier.

Un accompagnement gratuit

Les notaires accompagnent les moments clés de la vie. Véritables spécialistes des questions patrimoniales, fiscales et successorales, ils apportent, à travers ces rendez-vous, des réponses concrètes et adaptées à chaque situation, qu'il s'agisse d'une union, d'un Pacs d'un mariage, de la transmission du patrimoine ou encore de la protection du conjoint, leur expertise permet d'éclairer chaque choix et avenir. Cette initiative vise avant tout à aider les couples à anticiper les conséquences juridiques de leur union, à sécuriser leur patrimoine, ou encore à protéger au mieux leur partenaire. Ces échanges permettent également de bénéficier d'un éclairage personnalisé à chaque couple, afin d'envisager un avenir serein.

Alexandra Séfani